

## Les aires urbaines de la région Centre s'étendent et se densifient peu



Photo : Géographica.danslamarge.com

*Le territoire de la région Centre se caractérise par une relative faible densité de population sur ses différents espaces. La population est particulièrement étalée autour des grands pôles. Elle augmente davantage à leur périphérie, ce qui engendre de nombreux déplacements quotidiens. Tours et Orléans font exception avec une hausse marquée de population au sein du pôle comme à la périphérie. Les grands espaces qui structurent le territoire accentuent leur fonction de moteur économique : l'axe ligérien, les franges franciliennes, les pôles du sud régional.*

Le territoire régional a sensiblement évolué en dix ans du fait des mouvements de population. Il se structure autour de grandes aires urbaines composées de pôles urbains où se concentrent les emplois et de couronnes périphériques où se développe l'habitat. La hausse des navettes domicile-travail crée une dépendance économique entre les communes de résidence et celles du lieu d'emploi. D'autres types d'espace composent aussi ce territoire : des aires de taille plus modeste, des zones multipolarisées et des communes isolées.

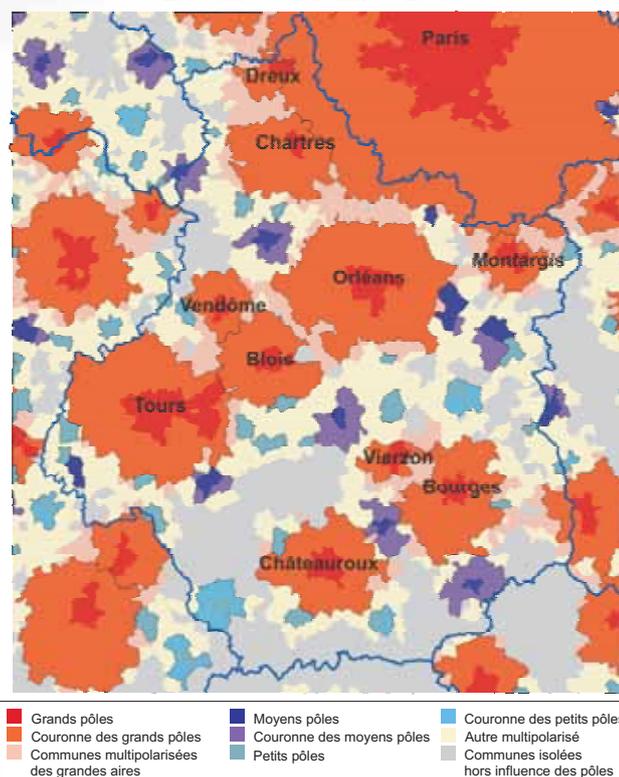
### Trois quarts de la population dépendants des grands pôles urbains

Près des trois quarts de la population régionale sont dépendants des grands pôles d'emploi. Deux tiers sont situés dans les grandes

aires, le reste dans des communes multipolarisées. Ces taux sont cependant un peu inférieurs à ceux de la France de province du fait de l'étendue du territoire et de l'absence d'aire située parmi les quinze premières de France. Les noyaux des grandes aires, appelés les grands pôles, concentrent 42 % de la population contre plus de la moitié en France de province. Leurs couronnes sont par contre proportionnellement plus importantes : un quart des habitants, contre un cinquième habituellement.

La région Centre comprend dix grandes aires intrarégionales et trois aires extrarégionales. Sur les 1 842 communes de la région, 844 sont présentes dans les grandes aires, parmi elles 101 sont regroupées dans leurs pôles.

### Les aires urbaines 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Dans les autres types d'espace, les moyennes aires sont plus représentées que dans l'ensemble de la France de province tandis que les petites aires ont le même poids. La proximité de plusieurs de ces aires explique la part relativement importante de population dans des communes multipolarisées (9 %). Enfin, 4 % vivent dans des communes hors influence des pôles.

### Des couronnes étendues à faible densité de population

L'espace occupé par les grandes aires urbaines est proportionnellement plus large en région Centre qu'en France de province. Les grands pôles couvrent seulement 5 % de la superficie régionale contre 8 % en province. Par contre, les couronnes des grands pôles, avec un nombre élevé de petites communes à forte dominante rurale, occupent une superficie de l'espace régional particulièrement importante. La caractéristique régionale de couronnes plus étendues s'observe également pour les moyennes aires. À l'inverse, les communes isolées couvrent un plus faible espace.

Avec 65 habitants par kilomètre carré (km<sup>2</sup>), la région Centre affiche une densité inférieure d'un tiers à celle de la France de province. Cet écart de densité s'observe sur la plupart des types d'espace, avec des amplitudes assez variées. Dans les grandes aires urbaines, la région Centre

affiche une densité de 111 habitants au km<sup>2</sup>, plus faible de 44 % par rapport à la province. L'écart de densité n'est que de 10 % dans les grands pôles. Par contre, leurs couronnes et les espaces multipolarisés ont des densités particulièrement faibles, illustrant le caractère rural de ces espaces.

Les petites et moyennes aires ont une densité globalement plus faible de l'ordre de 20 % que celles de province. Seuls les moyens pôles possèdent une densité un peu supérieure à la norme nationale. Les communes isolées ont une densité faible (20 hab/km<sup>2</sup>), comparable à celle des couronnes des petites et moyennes aires.

### Trois grands espaces régionaux

La configuration urbaine de la région s'articule autour de trois grands espaces dynamiques : l'axe ligérien, les franges franciliennes, le sud régional. Le corridor de la Loire constitue la zone privilégiée des grandes aires urbaines régionales. Sur les dix principales, quatre se déterminent le long de l'axe ligérien : les deux plus grosses, de Tours et d'Orléans, et celles de Blois et de Vendôme. Ces quatre aires urbaines représentent 40 % de la population régionale, pour seulement un cinquième de la surface du territoire.

Les grandes aires urbaines de Tours (473 000 habitants) et d'Orléans

(415 000 habitants) sont respectivement classées aux 18<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> rangs nationaux.

Cette concentration de plusieurs grands pôles accentue l'installation de populations entre eux et la multiplication des navettes domicile-travail, d'où la surreprésentation des communes multipolarisées le long de l'axe ligérien.

La partie nord de la région est sous l'influence du pôle urbain de Paris et de trois grands pôles régionaux : Dreux, Chartres et Montargis. Les communes concernées comptent 390 000 habitants, soit 15 % de la population régionale. Le tiers de cette population vit dans des communes dépendantes de l'aire de Paris, principalement dans l'Eure-et-Loir et dans une moindre mesure au nord d'Orléans et de Montargis.

Le poids économique de l'aire urbaine de Paris exerce une attractivité sur les actifs résidant de plus en plus loin. La contiguïté de la région Centre avec la grande métropole d'Île-de-France participe de cette conurbation. La proportion de navetteurs parmi les actifs résidents de ces communes limitrophes devient de plus en plus importante et excède le seuil de 40 %.

En plus de la dépendance du territoire avec l'Île-de-France, d'autres habitants du Centre sont attirés par des pôles extérieurs à la région. C'est notamment le cas dans l'est du Cher à proximité de Nevers et de Cosne-Cours-sur-Loire, également

Structure et densité de la population par catégorie de zonage

Catégories du zonage en aires urbaines 2010	Centre			Province		
	Nombre de communes	Population en 2008		Densité (habitants / km <sup>2</sup> )	Population en 2008	Densité (habitants / km <sup>2</sup> )
		nombre	%	2008	%	%
Grandes aires urbaines	844	1 719 250	67,9	111	71,9	198
grands pôles (plus de 10 000 emplois)	101	1 073 332	42,4	595	52,3	646
couronnes des grands pôles	743	645 918	25,5	47	19,6	70
Communes multipolarisées des grandes aires	186	137 950	5,5	36	6,4	62
Espace des grandes aires urbaines	1 030	1 857 200	73,4	96	78,3	168
Moyennes aires	101	175 381	6,9	80	4,2	103
moyens pôles (de 5 000 à 10 000 emplois)	30	134 354	5,3	207	3,5	195
couronnes des moyens pôles	71	41 027	1,6	27	0,7	30
Petites aires	65	130 375	5,1	78	5,0	96
petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	46	122 455	4,8	103	4,7	127
couronnes des petits pôles	19	7 920	0,3	17	0,3	22
Autres communes multipolarisées	373	220 642	8,7	25	6,6	32
Communes isolées hors influence des pôles	273	147 990	5,9	21	5,9	20
<b>Ensemble</b>	<b>1 842</b>	<b>2 531 588</b>	<b>100,0</b>	<b>65</b>	<b>100,0</b>	<b>95</b>

Champ : France métropolitaine hors aire urbaine de Paris et région Centre

Source : Insee, Recensement de la population 2008

au sud de l'Indre-et-Loire à proximité de Châtellerault.

Le sud de la région est sous l'influence de trois grandes aires, Bourges, Châteauroux, Vierzon, et de deux moyens pôles Issoudun et Saint-Amand-Montrond. Cet espace comprend 309 000 habitants, 12 % de la population de la région, et forme une zone d'interdépendance.

### La périurbanisation à l'origine de la hausse de population dans les couronnes

Entre 1999 et 2008, la concentration des emplois dans les villes-centres, conjuguée à un renchérissement du prix du foncier et des loyers, a repoussé de nombreux ménages hors de celles-ci et accru les déplacements pendulaires. Les ménages se sont tournés vers les banlieues et les couronnes des pôles. L'étalement urbain induit par cet éparpillement des populations fait aussi évoluer la structure générale des aires.

En neuf ans, l'espace des grandes aires urbaines a progressé de 281 000 habitants, soit + 1,8 % en moyenne annuelle, comparable à l'évolution de la France de province. Cette croissance s'observe essentiellement dans les couronnes des grands pôles, qui ont gagné 205 000 habitants, et dans les communes multipolarisées (+ 47 000 habitants). Dans le même temps, la population évolue peu dans les grands pôles, avec seulement 28 000 personnes supplémentaires.

La part de la population résidant dans les plus petites aires s'est réduite au profit de plus grands espaces.

L'augmentation de la population dans les moyennes aires s'explique uniquement par des variations significatives du nombre d'emplois dans quatre aires, ce qui a entraîné leur reclassification en moyennes aires, alors qu'elles étaient petites (Loches, Chinon ou Sully-sur-Loire) ou grande (Romorantin). Ces reclassements expliquent le résultat inverse de celui observé sur la France de province puisque, dans le même temps, cette dernière baisse de 1,7 % en

### Évolution de la population entre 1999 et 2008 suivant la catégorie de zonage

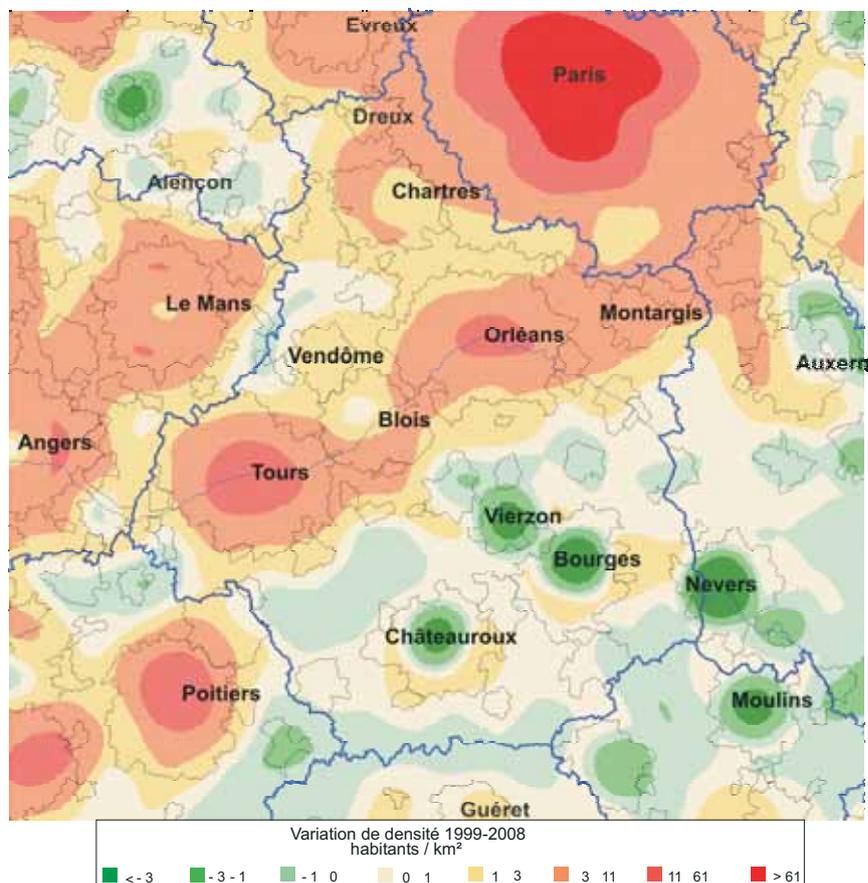
Catégories du zonage en aires urbaines 2010	Centre		Province	
	Variation de communes	Variation de population	Variation de population (moyenne annuelle)	
	nombre	nombre	%	%
Grandes aires urbaines	249	233 343	1,6	1,8
grands pôles (plus de 10 000 emplois)	15	28 360	0,3	1,0
couronnes des grands pôles	234	204 983	4,3	4,1
Communes multipolarisées des grandes aires	27	47 198	4,8	4,2
Espace des grandes aires urbaines	276	280 541	1,8	1,9
Moyennes aires	13	38 950	2,8	- 1,7
moyens pôles (de 5 000 à 10 000 emplois)	13	32 718	3,1	- 1,8
couronnes des moyens pôles	0	6 232	1,8	- 0,9
Petites aires	- 28	- 93 073	- 5,8	- 3,5
petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)	- 21	- 89 759	- 5,9	- 3,4
couronnes des petits pôles	- 7	- 3 314	- 3,8	- 4,8
Autres communes multipolarisées	- 5	19 389	1,0	0,0
Communes isolées hors influence des pôles	- 256	- 154 548	- 7,6	- 6,2
<b>Ensemble</b>	<b>0</b>	<b>91 259</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>

Champ : France métropolitaine hors aire urbaine de Paris et région Centre

Sources : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2008

moyenne annuelle dans ce type d'aire. La baisse de population des petites aires et des communes isolées, respectivement de 5,8 % et de 7,6 % par an, s'explique principalement par l'absorption d'une partie d'entre elles au sein des moyennes et grandes aires. La reclassification de petites en moyennes aires et de communes isolées

### Évolution de la densité en région Centre entre 1999 et 2008



Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

en petites aires accentue ces baisses démographiques. Les communes isolées ne regroupent que 5,8 % de la population régionale, soit moitié moins que neuf ans plus tôt, suite à l'intégration de plus de 250 communes dans des espaces plus grands.

### Extension des grandes aires urbaines mais faible densification

Les grandes aires urbaines de la région Centre connaissent une extension territoriale marquée du fait de l'intégration de 250 nouvelles communes. Cette extension génère une hausse de population plus importante que dans le reste de la France. Entre 1999 et 2008, la progression des aires urbaines provient principalement de la couronne des quatre plus grandes : Tours, Orléans, Chartres et Bourges. La population de la couronne de ces quatre pôles a ainsi progressé de plus de 40 % par effet d'extension.

Par rapport au niveau national, peu de grandes aires urbaines se densifient. En effet, une grande aire urbaine sur quatre de province connaît une densification marquée ou forte, contre seulement une sur dix en région Centre. Seule l'aire urbaine de Tours se densifie significativement, tout en s'étendant territorialement.

La densité moyenne des pôles urbains est restée stable entre 1999 et 2008. La croissance de celle des pôles de Tours et dans une moindre mesure d'Orléans compense les pertes de densité des autres pôles, principalement ceux situés au sud de la Loire (Bourges, Vierzon, Châteauroux, Romorantin). Les couronnes des aires urbaines gagnent de la population par effet de densification et d'extension. La densité augmente sur le territoire hors extension et diminue légèrement par l'intégration de territoires très peu denses.

### Tours et Orléans : deux aires urbaines en forte extension sur l'axe ligérien

En 2008, les aires urbaines de Tours, Vendôme, Blois, Orléans sont quasiment contiguës, suite à l'extension accrue de Tours et d'Orléans. En 1999, ces aires étaient séparées par

## Décomposition de l'évolution entre les pôles et leur couronne pour les grandes aires urbaines de la région

milliers d'habitants

	Population 2008		Évolution 2008/1999			
	pôle	couronne	pôle	dont effet extension	couronne	dont effet extension
Paris (Centre)	0,0	121,7	0,0	0,0	37,7	28,2
Paris	10 354,7	1 734,4	710,2	94,3	239,1	121,7
Tours	344,8	128,4	47,2	34,7	52,3	35,6
Orléans	268,9	146,5	5,6	0,0	53,9	39,5
Chartres	87,2	54,4	- 0,6	0,0	21,0	16,8
Bourges	84,7	55,2	- 6,7	- 3,0	24,9	22,3
Blois	66,9	57,9	0,9	1,9	8,0	3,0
Nevers	62,0	41,0	4,5	8,6	- 2,2	- 3,6
Châteauroux	63,9	29,8	- 2,2	0,0	6,5	3,9
Châtellerault	42,3	28,9	6,2	6,4	- 1,5	- 4,0
Montargis	54,8	14,8	1,2	0,0	3,0	1,6
Dreux	48,3	11,0	3,7	3,5	- 2,1	- 2,6
Vendôme	23,3	16,3	- 0,3	0,0	6,0	4,4
Vierzon	30,5	5,2	- 2,0	0,0	- 3,3	- 3,5

Champ : grandes aires urbaines de la région Centre

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

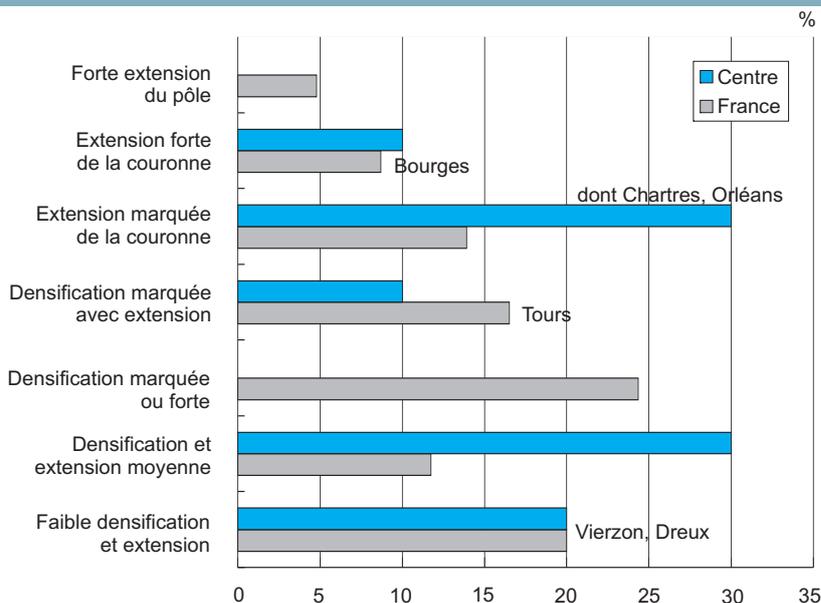
des petites et moyennes aires (Amboise et Mer) ou par des zones multipolarisées.

En 2008, 269 000 personnes résident dans le pôle d'Orléans, qui se densifie un peu en gagnant 6 000 habitants par rapport à 1999. Environ 150 000 habitants vivent dans la couronne d'Orléans, contre moins de 100 000 neuf ans plus tôt. La densification, à superficie constante, explique environ un quart de cette progression. Le reste provient de communes qui ont intégré la couronne d'Orléans suite à l'in-

tensification des déplacements domicile-travail entre différentes zones à dominante urbaine. L'aire d'Orléans s'étend sur l'axe ligérien, à l'est et au nord. Le long de la Loire, Beaugency et Châteauneuf-sur-Loire sont deux petits pôles qui intègrent sa couronne. À l'est et au nord, la dépendance fonctionnelle des communes est dynamique en direction de Pithiviers, Montargis et Gien.

Près de 340 000 personnes résident dans le pôle urbain de Tours en 2008, soit une augmentation de

## Les grandes aires urbaines par typologie de leur mode de croissance



Champ : France métropolitaine hors aire urbaine de Paris et région Centre

Source : Insee, Recensement de la population 2008

50 000 habitants depuis 1999 pour moitié du fait de l'absorption d'Amboise et Bléré. De plus, 130 000 personnes habitent dans la couronne, contre 75 000 en 1999, notamment par l'intégration de Langeais ou d'Azay-le-Rideau et de communes multipolarisées. L'aire urbaine de Tours double ainsi pratiquement sa superficie.

L'extension des aires urbaines de Tours et d'Orléans ne se fait pas au détriment de l'aire de Blois, dont la couronne gagne des habitants. Vendôme, desservie par le TGV et proche de villes dynamiques de l'axe ligérien, est la seule ville entre 20 000 et 50 000 habitants de la région dont la couronne progresse fortement.

Les terrains s'urbanisent aussi particulièrement sur le triangle géographique Tours-Blois-Romorantin. Par ailleurs, par effet d'extension, l'aire urbaine de Tours se rapproche de grandes aires urbaines extérieures à la région comme celles du Mans, de Saumur, de Poitiers-Châtelleraut.

La densité autour de l'axe ligérien augmente dans les pôles et dans les couronnes. Celle de Tours et Orléans croît, y compris dans les pôles. Entre 1999 et 2008, la couronne des grandes aires urbaines de l'axe s'est densifiée, en augmentation d'environ 10 %. Parmi les moyens pôles, Gien se densifie également.

### Vers un axe Châteauroux-Bourges

Au sud-est de l'axe ligérien, la région se polarise autour des deux chefs-lieux de département, Bourges et Châteauroux.

Alors que la densité du sud de la région se réduit dans les pôles urbains, des habitants s'installent dans la couronne de ces deux aires urbaines. Ainsi, la couronne de Bourges s'étend fortement vers Issoudun en absorbant des zones multipolaires et des villes isolées. De même, l'aire urbaine de Châteauroux se rapproche d'Issoudun. La présence de Châteauroux et Bourges réduit la sphère d'influence d'Issoudun, dont la population de l'aire urbaine diminue faiblement.

Les communes isolées entre les zones d'emploi de Bourges et Nevers

deviennent multipolarisées et gagnent des habitants. La population de l'aire urbaine de Vierzon a diminué de plus de 10 %. D'une part, la ville de Vierzon perd des habitants. D'autre part, des communes proches de Vierzon deviennent multipolarisées sous l'effet de trajets domicile-travail vers Bourges ou d'autres pôles, pourtant plus éloignés.

### Extension de l'aire urbaine de Paris en région Centre

Cinquante communes, dont Malesherbes, Puisseaux et Dordives intè-

grent la couronne de l'aire urbaine de Paris, expliquant son extension au nord du Loiret. Sous l'effet de l'inclusion de ces nouvelles zones, environ 25 000 habitants supplémentaires du Loiret dépendent de l'aire urbaine de Paris.

De nouvelles populations se sont installées dans la zone située entre les aires urbaines de Paris et de Montargis. Ces deux grandes aires urbaines sont désormais en contact. Celle de Montargis se densifie, principalement dans sa couronne et également dans son pôle. L'aire urbaine de Paris s'est également étendue

### Un habitant sur trois de la région vit dans l'espace rural

Contrairement au zonage précédent, basé sur le recensement de la population de 1999, le zonage en aire urbaine 2010 ne distingue pas un espace à dominante urbaine d'un espace à dominante rurale. Définir l'espace rural comme simple complément de l'espace sous influence urbaine ne suffit plus à rendre compte de la variété des interactions entre villes et campagnes. Le croisement de l'approche fonctionnelle basée sur les déplacements domicile-travail et de l'approche morphologique du territoire basée sur la continuité du bâti permet de mieux repérer la présence à la fois d'espaces ruraux (communes rurales) et urbains (communes urbaines) au sein des mêmes grands espaces « fonctionnels » où se combinent lieux de travail et lieux de résidence.

L'espace urbain est défini à partir des unités urbaines : on appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants. L'espace rural comprend les autres territoires.

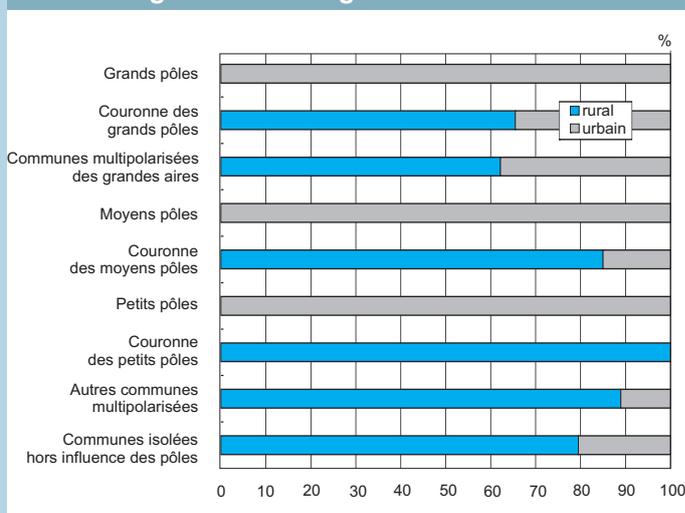
Un tiers des ha-

bitants de la région vit dans des communes rurales, contre un peu plus d'un quart en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris.

Par définition, les pôles sont uniquement constitués de communes urbaines. Par contre, les deux tiers des habitants des couronnes des grands pôles et des grandes aires multipolarisées demeurent dans des communes rurales. La couronne des petits pôles de 1 500 à 5 000 emplois est intégralement composée de communes rurales.

Par ailleurs, les « communes isolées hors influence des pôles » ne sont pas toutes rurales : 20 % des habitants de ces communes vivent dans des communes urbaines.

Part de la population urbaine et rurale selon les catégories du zonage en aires urbaines



Champ : région Centre

Source : Insee, Recensement de la population 2008

dans l'Eure-et-Loir, de manière plus réduite, avec 3 000 habitants supplémentaires depuis 1999. L'extension de Chartres est double. D'une part à l'ouest, Courville-sur-Eure et Illiers-Combray font

maintenant partie de la couronne chartraine, d'autre part, via l'intégration des communes multipolarisées de Jouy et Saint-Prest en direction de Paris.

La population de l'aire urbaine de

Dreux augmente faiblement, en concurrence avec les zones d'emploi plus attractives (Chartres, Paris). ◆

### Le zonage en aires urbaines 2010

Constitué pour appréhender les aires d'influences des villes (au sens des agglomérations ou unités urbaines) sur le territoire, ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de la population 2008, en particulier l'emploi et les déplacements domicile-travail.

On distingue, parmi les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiés de pôles, les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

Les **couronnes des grands pôles urbains** sont constituées par l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 %

des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, selon un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs : ce sont des **communes multipolarisées des grandes aires**.

On définit par ailleurs les **couronnes des moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé

« **moyenne aire** » et celui formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ».

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires.

Une décomposition simple permet de distinguer dans les évolutions territoriales un effet de **densification**, et un effet d'**extension** territoriale, effets qui traduisent l'un et l'autre l'accroissement de l'emprise territoriale de la ville :

- extension, parce que les actifs viennent travailler de plus loin dans les pôles urbains ;
- densification, lorsque les territoires déjà sous influence urbaine gagnent de la population.

**Directeur de la publication**  
Dominique Perrin

**Coordination des études**  
Olivier Aguer

**Équipe de projet**  
Benoît Bourges  
Emmanuel Agbovon

**Rédaction en chef**  
Philippe Calatayud  
Jacqueline Duvey-Pilate

**Maquettiste / Webmestre**  
Christian Leguay / Yves Dupuis

**Relations médias**  
Martine Blouin  
Renée Rabany

### Pour en savoir plus

« Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.

« Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1375, octobre 2011.

« Extension des aires urbaines en région Centre et nouveaux espaces périurbains », *Insee Centre Info* n° 157, décembre 2009.

« Déplacements domicile-travail en région Centre 1999 - 2004 », *Insee Centre Dossiers*, mai 2009.

« Hausse modérée de l'espace urbain en région Centre en dix ans », *Insee Centre Flash* n° 44, juillet 2011.

« Le découpage en unités urbaines de 2010 », *Insee Première* n° 1364, août 2011.

« La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extensions et densification », *Insee Première* n° 1240, juin 2009.

« Dynamiques régionales, dynamiques urbaines », *La France et ses régions, Insee, édition 2010*.

**Institut national de la statistique et des études économiques**

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN n° 0986-976X - © Insee 2011